

Association des Amis de
C La
ouvertoirade
A V E Y R O N

Association fondée le 2 septembre 1968 et régie par la loi du 1^{er} juillet 1901.

Cette association a pour objet d'organiser toutes les manifestations culturelles de nature à faire connaître La Couvertoirade.

Ses buts sont de :

- Participer à la sauvegarde du patrimoine historique, paysager et humain de la cité de la Couvertoirade.
- Promouvoir son animation culturelle et historique.
- Eviter erreurs, déprédations et démolitions en concertation avec les élus et les pouvoirs publics.

Siège social : Maison de La Scipione – 12230 La Couvertoirade

Cotisations 2006 :

Carte familiale	25 euros
Carte individuelle	20 euros

LE BUREAU :

Président	Pierre BOULOC
Vice-Président	Jean-Pierre ROMIGUIER
Secrétaire	Vincent DUTHEIL
Trésorier	Robert IMPERATO

MEMBRES DE DROIT :

Le maire de la Couvertoirade
Le conseiller général du canton

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Sabine BERMOND
Noële BOULOC
Delphine VARENNE
Pierre BOULOC
Jacques DUPONT
Vincent DUTHEIL
Robert IMPERATO
Jean-Pierre ROMIGUIER
Philippe VARENNE

ADHESIONS ET **COTISATIONS**

Les personnes intéressées par notre action et désireuses de s'y associer peuvent adhérer aux AMIS DE LA COUVERTOIRADE en virant au C.C.P. Montpellier 529-81J (Association des Amis de la Couvertoirade) le montant de la cotisation annuelle qui donne droit au service régulier du Bulletin et à un tarif réduit pour la visite de la Cité. Les cartes sont adressées aux adhérents au reçu de leurs cotisations.

On compte sur vous :

- Le guide de visite : 48 pages pour découvrir et redécouvrir sans cesse les trésors de la cité templière. Textes de Pierre Bouloc et photos de Jean-Luc Callioni et A.V.E.C.
Franco 7 €
- Le topo guide des « Caselles et Dolmens » autour de la Couvertoirade. Textes et photos de Vincent Dutheil. Franco 5 €
- Armorial des commandeurs de St-Jean-de-Jérusalem et Malte en Rouergue, publié par Sauvegarde du Rouergue
(20 pages couleur) Franco 5 €

Envoi dès réception du règlement par chèque bancaire ou postal à l'ordre de :
L'Association des Amis de La Couvertoirade
12230 La Couvertoirade
CCP Montpellier 529-81 J.

DIRECTEUR DE PUBLICATION : **Pierre Bouloc**

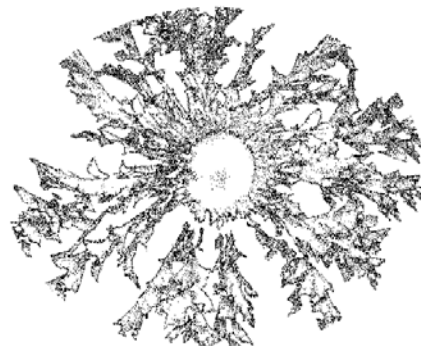
RESPONSABLE DU BULLETIN : **Philippe Varenne**

DESSINS A LA PLUME : **François Montès**

SAISIE ET MAQUETTE : **Delphine Varenne**

SOMMAIRE

Page 3	Le Mot du Président
Page 5	La vie de l'Association
Page 6	Comptabilité
Page 7	Histoire
Page 15	La page d'histoire locale
Page 18	La vie du causse
Page 21	La vie au village
Page 23	Nos joies, nos peines
Page 24	Agenda



LE MOT DU PRESIDENT



« La marche est toujours un pas fait dans la direction de l'autre ». Je ne sais plus l'auteur de cette phrase qui me revient alors que je viens de parcourir le Larzac à la recherche de caselles autres que celles qui figurent sur le fascicule de l'Association, alors que maintenant je suis devant la page blanche de mon futur « éditorial ». Tout à l'heure, en me promenant, je pensais à la marche en tant que défi à la vitesse et au bruit, encouragement au silence – si prégnant ici – et à la méditation.

Car elle pousse à la curiosité, la marche, et nous l'avions bien compris quand, il y a 3 ans, nous avons organisé des promenades à la recherche des caselles et des dolmens, quand, avec Georges Causse, nous herborisions et l'écoutions raconter les plantes mellifères, les abeilles et le miel !

L'homme qui marche est un homme debout. C'est bien sûr l'homme citoyen, l'homme engagé – et quelquefois le manifestant. Allusion rapide au fameux trajet Bastille-Nation et à ses variantes. L'homme qui marche, c'est celui qui se lève contre, certes mais c'est surtout celui qui progresse pour.

Dans ce sens, n'est-ce pas le symbole de notre association ?

Une association qui progresse et qui évolue.

Par exemple, nous nous soucions des chemins (vous lirez l'article les concernant).

Mais se soucier des chemins qui appartiennent aux collectivités territoriales, c'est non seulement promouvoir la marche à pied mais c'est aussi protéger, conserver, restaurer espaces, ressources, milieux et habitats naturels, c'est promouvoir les sites et les paysages, le patrimoine (notre action sur le Redounel doit être comprise en ce sens) et c'est surtout essayer de conserver notre cadre de vie dans une perspective de développement durable (oh, l'adjectif à la mode) et harmonieux.

« L'homme qui marche est une cause libre » écrivaient déjà au XVII^e siècle Arnauld et Nicole, les jansénistes, dans La Logique de Port Royal.

Cause libre. 2 mots que revendique notre association.

Certes, pour accomplir nos actions, nous sollicitons des subventions. Et, sans argent, peut-on parler de liberté ? Pour obtenir de l'argent, « faire des dossiers » ! Remplir pages après pages, téléphoner à ce service, à celui-ci, à cet autre encore... Obtenir à la fin un interlocuteur... Quelquefois aussi un pourcentage sur une somme demandée. Ou pas de pourcentage du tout. Tant pis ! Si nous ne pouvons pas réaliser l'ambition de notre association aujourd'hui, nous attendrons des jours meilleurs, demain ou après-demain.

Mais j'y pense : pourquoi, chers adhérents, ne pas devenir vous aussi acteurs de la sauvegarde du patrimoine ? Beaucoup d'entre vous viendront en été. Vous marcherez, vous grimpez la colline du Redounel, vous conviendrez que ce qui est déjà fait est nécessaire mais insuffisant et vous conclurez que l'on ne peut laisser notre moulin en l'état. Peut-être en parlerez-vous autour de vous ?

Ce n'est plus la marche qui est un pas en direction de l'autre.

C'est notre association elle-même.

Si tous les touristes qui passent à La Scipione donnaient chacun 1 euro pour la mise en place du toit et des ailes du moulin, nous pourrions non seulement faire tourner les ailes très bientôt mais aussi mettre en place le mécanisme pour moudre le grain. Si vous connaissez un mécène qui veut avoir son nom gravé sur la colline, faites le nous savoir.

Mis encore une fois, « cause libre ». Liberté pour chacun.

Je m'aperçois qu'en définitive mon « petit mot » serait un éloge de la lenteur.

Oui, la marche est lenteur. Oui les progrès sont lents. En revanche les services administratifs sont trop lents. A la place de la lenteur, il faudrait louer la persévérance. L'homme qui marche est

persévérant et optimiste. C'est bien là notre association qui ne peut que persévérer dans l'optimisme, grâce à vous.

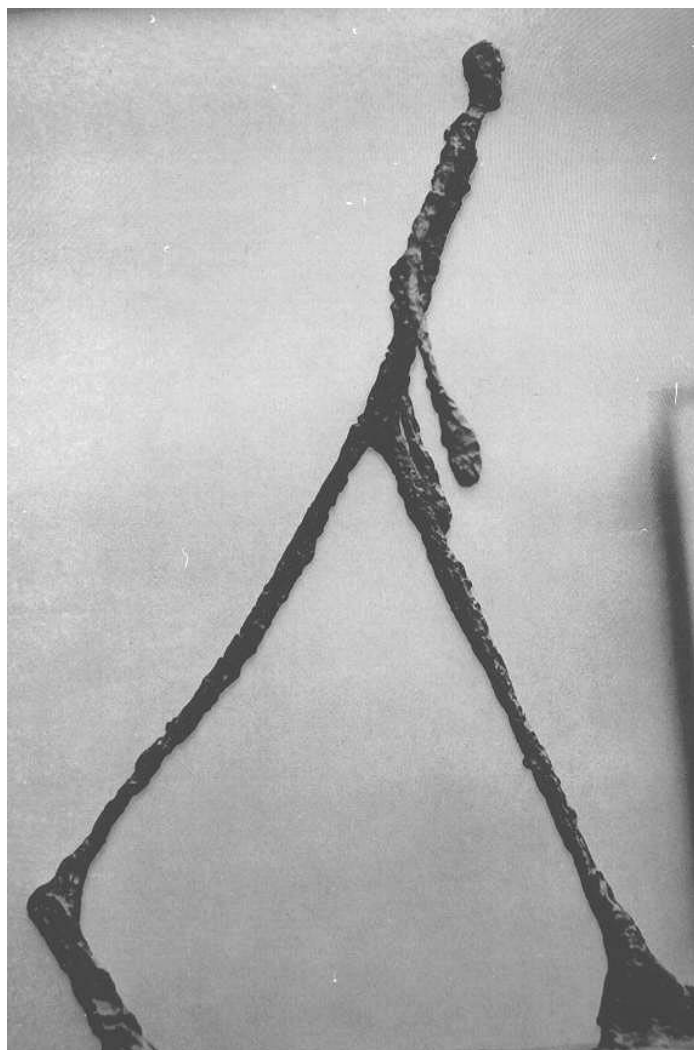
Bonnes vacances et si vous êtes dans « le coin », n'oubliez pas les spectacles de l'association. Le 29 juillet et le 2 août. Et l'assemblée estivale le lundi 9 août. Nous vous attendons.

Merci à tous.

La Couvertoirade, le 15 juin 2006

P.B.

PS : Malgré les efforts des ministres Aillagon et Donnedieu de Vabres, la France reste en queue du peloton des pays occidentaux en matière de mécénat d'entreprise. Les derniers chiffres le prouvent : depuis 1998 ils stagnent dans la culture, quand ils ne reculent pas, et font à peine mieux dans l'environnement. L'aide privée est 4 fois moins importante qu'au Royaume Uni, et 30 fois moins qu'aux E.U. Et pourtant les rigidités de fonctionnement ont, paraît-il, été assouplies et les exonérations fiscales sont importantes. Et les entreprises peuvent maintenant aider les associations.



« L'homme qui marche »
sculpture d'A. GIACOMETTI



LA VIE DE L'ASSOCIATION

Le patrimoine éolien de La Couvertoirade

Quelques aspects financiers

« *C'est qu'à Dieu* » disait-on au Moyen-Âge. « *A Dieu et à nous* » se sont enjoints les seigneurs qui ont vite tiré profit de la « banalité », cette obligation faite aux paysans d'utiliser le four et le moulin à condition de payer.

En 1606, la restauration du moulin a coûté 900 livres tournois (texte du Commandeur de Lascaris Castellar de 1623).

En 2006...

Mais avant 2006, il y a eu l'hiver 2003. Le marin et la bise ont fait s'envoler les espoirs de subvention de l'Etat, de l'Europe... Retranchons, retranchons. Le temple d'Eole ne peut se faire en une année. Faisons-le en 3... tranches successives.



1^{ère} phase, réalisée actuellement :

La maçonnerie a été remontée à la hauteur primitive de 7,30m.

La porte et la fenêtre seront fermées.

La charpente à placer au moment de la maçonnerie existe.

Coût :	Factures du charpentier	10 500 €	(TVA à 19,6% incluse)
	Facture de REMPART	11 100 €	(pas de TVA : Association)
Subventions :	Conseil Régional	5 867 €	acquis
	Conseil Général	4 615 €	acquis
	Communauté de Communes	2 000 €	acquis
	Parc Naturel des Grands Causses	3 050 €	en cours
	Autofinancement	6 070 €	(28,50% des factures)

2^{ème} phase :

Placer le toit tournant, installer l'arbre moteur, les ailes, la queue cabestan, c'est-à-dire redonner au moulin son aspect extérieur primitif.

Coût : 90 000 € TTC.

Vous comprenez, chers amis, que l'autofinancement sera élevé. D'où notre appel à la générosité.

3^{ème} phase :

L'aménagement intérieur, le plancher, la mécanique, la meule, les engrenages.

Coût envisagé : 70 000 € TTC.

Date envisagée : tout dépend de l'achèvement de la phase précédente.

Retenez ces 2 chiffres.

Coût total du moulin TTC	181 600 €
Coût total du moulin Hors TVA	150 000 €

En 1606, 900 livres tournois avec ou sans TVA ?

Mais à l'époque connaissait-on les 2 maîtres mots de notre association : Patrimoine et Culture.



COMPTABILITE 2005

Recettes

		2004	2003
COTISATIONS	2 110 €	1 778 €	1 627 €
Vente guides Ass.	3 077 €	1 374 €	647 €
Visites guidées	531 €	556 €	
Divers	76 €	86 €	
TOTAL	5 794 €	3 794 €	2 274 €

Dépenses

Bulletins de l'Association	1 221 €	1 250 €	1 217 €
Frais de fonctionnement	981 €	1 108 €	650 €
TOTAL	2 202 €	2 358 €	1 867 €

Reliure des Bulletins Ass. pour
archivage à la Scipione 267 €
Imprimerie
« Cazelles et Dolmens » 1 287 €

TOTAL 1 554 €

Spectacles Ete 2005

Recettes	1 900 €
Dépenses	3 083 €
Solde à la charge de l'Association	1 183 €

TOTAL DES DEPENSES	4 939 €
TOTAL DES RECETTES	5 794 €

SOLDE DE FONCTIONNEMENT + 855 €
--

FOND DE ROULEMENT	8 000 € ±
RESERVE FINANCIERE (guides + Cazelles)	15 000 € ±

L'Association des Amis de la Couvertoirade gère l'argent de la Paroisse en accord avec le Père Rouve.

A ce titre, nous venons de donner à la Commune, à titre de participation pour la réalisation de la Croix, par Jean-Jacques BRIS, sculpteur de St Jean du Bruel, la somme de 2 000 €.

HISTOIRE

Poursuivons et terminons la publication de la série d'articles très intéressants de Monsieur MIQUEL sur le château. Aujourd'hui, la Grange, l'Aire, le Four et la Conclusion.

LE CHATEAU DE LA COUVERTOIRADE

AUX XVII^{me} ET XVIII^{me} SIECLE

A travers les visites prieurales

LA GRANGE

En 1613 cette jasse appelée grange celle ci se présentait ainsi : « Après la visite dudit château sommes allés visiter la grange dudit membre, laquelle est assise au dessous dudit château et forteresse, de la longueur de seize cannes et quatre de large, couverte de bois et lauze à deux pendants appuyé sur cinq arcades, deux desquelles ensemble le pignon et la moitié de la couverture ont été faites à neuf ...fermant avec sa porte, serrure et clef en bon état ». La fonction de la grange est bien spécifiée dans la visite suivante , celle de 1618 : « Dans laquelle grange il tient toutes ses pailles et foin...laquelle grange auroit trouvé découverte et l'auroit faite recouvrir à neuf...que auroit cousté ...les poutres, chevrons et autres choses y mises la somme de 60 livres ». En 1635 nous apprenons qu'il y avait à cette date cinq arcades et surtout que l'on signale l'existence d'une basse cour entre le château et la grange : « Après la visite du château sommes allé visiter la grange dudit membre laquelle est assise au dessous dudit château et forteresse de la longueur de 16 cannes et 4 de large, couverte de bois et lauze à deux pendants appuyée sur cinq arcades, le sieur ...commandeur ayant fait réparer la plus grand part du couvert...y ayant une basse cour entre ledit château et la grange ». Les visites suivantes, celles de 1657 et de 1680 concernent la toiture qui laissait passer l'eau en plusieurs endroits et ce pailler est qualifié de « grand pailler...servant à tenir la paille ». La visite de 1673 nous apporte une autre précision concernant ses ouvertures, à savoir la porte qui existe toujours à l'ouest et qui

correspond à celle de la jasse pour l'entrée des animaux quels qu'ils soient, et l'existence d'une autre ouverture dans le pignon actuellement détruit au nord et qui servait à rentrer les fourrages : « sommes allés veoir le palier et ayre dudit sieur commandeur qui sont tout proche ledit château audit costé...au tènement appelé de Redounel, le palier porté par cinq arceaux de pierre couvert de bois et tuile contenant treitze canes de long et quatre de large, avec sa porte vers le couchant fermant à clef et une ouverture au septentrion bastie à pierre seiche ». Les visites de 1673 et de 1696 nous apprennent qu'une muraille de pierre sèche séparait en deux la jasse. Elle avait été réalisée sans autorisation par le vicaire du lieu pour son usage personnel et le commandeur demandera qu'elle soit détruite : « sommes allés voir une grange ou pallière hors des murailles dicelluy et du village, laquelle est fort longue , son couvert est soutenu par des arceaux de pierre, la crête au sommet duquel a besoin destre raccommodé, ledit pailler séparé en deux par une muraille de pierre sèche d'environ douze pans d'hauteur, la porte d'entrée dudit pailler est à moitié bouchée avec de la pierre sèche ». Ce n'est qu'en 1702 que le commandeur réagit au sujet de ce mur en pierre sèche : « ayant remarqué qu'à gauche de l'entrée y a une muraille qui fait une séparation dudit pailler et que un peu plus bas que de ladite porte y en a une autre partie, on entre dans ladite séparation sur quoy on nous a dit que ledit sieur vicaire y mettoit les fourrages et comme ledit sieur vicaire n'a pas droit de ce faire, nous ordonnerons là dessus, se nous ayant néanmoins ledit sieur vicaire

dit qu'il ne jouissoit de cela que par honesteté, et que les rentiers luy faisoient ce plaisir et qu'il n'entendoit point préjudicier aux droits de sa commanderie ». Malgré cela force nous est de constater qu'en 1743 cette cloison de pierre sèche n'était pas encore détruite, qu'une petite partie de la toiture venait juste de s'effondrer et que le pailler prenait « jour par une fenêtre carrée au couchant sans volet d'où l'on jette la paille au milieu de ladite paillère » qui sera refaite en bois blanc avec ses palemelles, gonds et verrou. Dans la dernière visite de 1761 le toit fait toujours l'objet de travaux. Aux jasses sont toujours associée les aires pour dépiquer les céréales.

L'AIRE

Nous avons déjà trouvé la mention d'une aire dans la cour ,ou cortil ou encore garenne, située dans le château. Mais aux XVII^{me} et XVIII^{me} siècle l'aire ne se trouve plus à l'intérieur du château, s'il s'agissait bien d'une aire à battre les céréales, mais à l'extérieur du château, non loin de la jasse surmontée de son pailler dont nous venons de parler précédemment. Cette aire se trouve au nord de la jasse, à l'extérieur du rempart est, à l'emplacement d'un petit terre plain qui se trouve au niveau de la sacristie de l'église et du don de l'eau. En 1641 l'on indique à ce sujet : « Plus auroit fait relever l'aire dudit château d'un côté d'icelle, étant trop basse, à laquelle aurait fait apporter grand quantité de terre et après fait paver de pavement audit Loirete, maçon, ayant cousté la somme de 40 livres ». Cette aire était pavée comme toute les aires et l'on avait construit un mur sur l'un de ses bords pour la mettre à niveau. La visite de 1680 précise « hors l'ensemble dudit lieu il y a un sol aire appartenant audit seigneur commandeur où il fait dépiquer ses gerbes » et qu'il a « fait rebâtir une pisse de la muraille de ladite aire du côté de midi, réparer le pavé d'icelle où il a été nécessaires ». Celle de 1673 donne les confronts de cette aire qui n'existe plus et dont on n'aurait jamais pu soupçonner l'existence à cet endroit : « ladite hiere contenant deux carterées confrontant le tout du levant et septentrion ledit terroir de Redounel, du midi le cimetière, et du couchant le chemin tendant dudit lieu de La

Couvertirade à Saint-Cristol, partie de la muraille vers le midi estant croulée qu'il faut débâtir comme nous ordonnerons et de paver ladite hiere comme estant très nécessaire s'y perdant beaucoup de blé tous les ans ». Les confronts donnés dans la visite de 1688 nous fournissent un élément nouveau et intéressant, puisque l'aire est limitée au midi par le « petit cimetière destiné aux estrangers ». Il s'agit de la partie du cimetière se trouvant à l'extérieur des remparts. En 1761 l'aire existe toujours et elle est en bon état .Après les visiteurs pénètrent à nouveau dans le village pour procéder à la visite du four qui appartient à la commanderie.

LE FOUR

Le four se trouve dans le village mais à l'extérieur du château, au dessous de la citerne des Conques . En 1613 les visiteurs vont « visiter le four banal dudit membre assis et bâti joignant ladite église, appuyé sur deux arcades, couvert à deux pendants de bois et de lauze, en bon état, où étant arrivés avons trouvé Pierre Combe, fournier, lequel nous a dit avoir ledit four toutes charges faites, même le bois charrié et conduit, à la somme de 48 livres ». En 1635 le four est décrit comme « appuyé sur deux arcades, la sole duquel four a besoin d'estre racommodé, ressivre le couvert y pleuvant en quelques endroits, fait une porte de fer à la bouche dudit four, et une porte bois au fournial ». Il y a obligation pour la population de La Couvertirade, d'aller cuire au four qui est arrenté, comme tous les autres biens de la commanderie ,et comme nous l'indique la visite de 1657 : « Après nous avons été voir le four qui est bannal scitué dans ledit lieu et tout contre l'église avec sa botique(le fournial) où tous les subjects sont obligés d'aller cuire, qu'avons trouvé en bon estat et nous ont dit valloir de rente 60 livres annuellement ». En 1680 le four est pavé et le commandeur a fait faire à neuf « l'embouchure d'icelluy ». En 1673 la valeur de l'affermage s'est effondrée et elle ne représente plus que 20 livres annuelles et le four dans son ensemble ne paraît pas être en bon état : « Sécutivement sommes allés vers le four et fournial dudit lieu qui est banal,

situé proche ledit château, au dessous de l'église, que nous avons trouvé couvert de bois et tuile avec deux arceaux de pierre, avec sa porte bois à deux battans sans serrure, contenant 4 canes et $\frac{1}{2}$ de long et $2\frac{1}{2}$ de large, ledit couvert ayant besoin d'estre refait à neuf, ensemble le pavé du four...qui est gasté et accomoder le devant lequel s'arrente à communes années vingt livres ». En 1688 l'on précise que le four qui est banal est « scitué

proche ledit château et au dessous de l'église contre le rocher, qu'avons trouvé avec son fournial, en fort bon estat, soustenu par deux arcs de pierre ». Le four n'était plus en tellement bon état lors de la visite de 1696 et il devait être même difficile de cuire le pain dans de bonnes conditions si l'on en croit la relation de cette visite : « De là serions allés faire la visite du four banal appartenant

audit sieur commandeur scitué proche ledit château, au dessous de l'église, contre le rocher au devant duquel est le fournial, le couvert duquel est soutenu par deux arcs de pierre et a besoin destre entièrement ressuivi, ainsi que celui du four qui a besoin pareillement destre réparé tant dans son sol que dans la voûte, laquelle est en fort mauvais

état, aussi bien que le dessus ou chape dudit four où nous avons vu des ouvertures, par lesquelles sort toute la chaleur dudit four, contenant avec son fournial quatre canes et demi de long et deux et demi de large ». Devant l'urgence des travaux, ceux ci seront exécutés dans les plus brefs délais et l'année suivante l'on constate que le pavé, la voûte et la chape ont été réparés et que l'on a fait hausser et réparer les murailles du fournial. A



l'occasion de ces réparations l'on observe que « au coin du bâtiment dudit four visant sur la place, près dudit lieu, un carcan de fer avec sa chaîne que ledit seigneur a fait attacher à la muraille ». Et en 1702 l'on précise que au « devant duquel four y avons vu le carcan, marque de la juridiction lequel four est contre le rocher ». Le mur du four visible depuis la placette actuelle il y a encore quelques années, semble bien être celui qui a été refait en 1731, comme en témoigne la

visite : « a fait refaire à neuf la voûte du four, la faite couvrir à neuf et fait faire une muraille à neuf du côté du couchant pour soutenir ladite voûte ». L'on avait aussi réparé une partie de la muraille qui se trouvait à gauche de la porte d'entrée du fournial qui avait également été remis en état. C'est le dernier commandeur de Sainte-Eulalie, Mirabeau, qui fera procéder à de nouveaux travaux.

CONCLUSION

Le château que les Templiers ont élevé dans le courant du XIII^{me} siècle resurgit à travers les visites prieurales, tel qu'il était aux XVII^{me} et XVIII^{me} siècle, c'est à dire dans un état très proche de celui des Templiers. Les visites permettent d'en restituer les éléments et les parties détruites, notamment le donjon, dont les deux tiers de l'élévation en maçonnerie ont disparu, arasées sûrement dans la deuxième moitié du XVIII^{me} siècle ou au début du XIX^{me} siècle, à cause du mauvais état de

celui ci très certainement. A côté de ce dernier, vers le sud , s'élevait le logis primitif constitué au rez de chaussée par une citerne , la seule qui apparaisse dans les visites, avec un four et à l'étage, accessible par une galerie extérieure en bois couverte par un toit de lauze en appentis, deux ou trois chambres qui constituaient l'habitation des capitaines commandant la garnison du château pendant les guerres de religion, les sieurs de Graille et Peyre. A l'angle sud est de ce logis l'on avait élevé à la même époque une échauguette pour la surveillance et la défense du front est du château. Ce logis était précédé par une petite cour dans laquelle l'on pénétrait par une porte en arc plein cintre semblable à celle de l'entrée du château. Les trois éléments, donjon-logis et cour fermée, constituent le noyau primitif du château et donc la partie la plus ancienne. Cet ensemble sera complété, un peu plus tard, mais toujours à l'époque des Templiers, par une autre enceinte abritant des logis et sûrement les véritables écuries. Elle est en partie préservée, notamment son entrée qui est l'entrée du château actuel et qui a gardé son élévation d'origine, avec, à l'ouest, quelques éléments d'un grand logis qui servira de logement aux fermiers jusqu'à la Révolution. Enfin, dans une troisième phase, l'on construira la basse cour à l'extrémité nord de laquelle se trouve l'église paroissiale du village.

Le château de La Couvertoirade sera construit en trois fois. Un premier ensemble formé du donjon avec un logis voisin mais séparé contenant la citerne et un four et trois chambres au dessus avec une petite cour . Le deuxième ensemble est constitué par ce qui a été conçu dès l'origine comme la basse cour et qui correspond au château actuel. Le troisième ensemble vient se greffer en avant des deux précédents, au nord, pour former une autre basse cour abritant l'église actuelle et dont la visite de 1491 atteste qu'elle a servi de lieu de refuge pour la population de La Couvertoirade jusqu'à la construction des remparts à partir de 1429. L'on peut supposer que l'accroissement de la population du village venant se placer sous la protection des Templiers et de leur château, a rapidement conduit ces derniers à augmenter la capacité d'accueil du château en cas de nécessité, en construisant une nouvelle basse cour plus vaste qui témoigne ainsi du succès de l'implantation des Templiers en ce lieu apparemment inoccupé jusque là.

Si la genèse de l'évolution du château des Templiers de La Couvertoirade apparaît de façon relativement claire et nouvelle, les nombreux textes des visites ne lèvent pas toutes les incertitudes et questionnements, notamment sur trois points.

Le premier porte sur la présence d'une chapelle dans le château différente de l'église paroissiale. André Soutou avait localisé la chapelle au premier niveau du donjon, le seul conservé d'ailleurs. C'est la présence d'une petite baie orientée à l'est et couverte par un linteau monolithe échancré en arc plein cintre, qui a incité André Soutou à localiser la chapelle à cet endroit. Les visites priurales ne parlent pour le premier étage du donjon que d'un usage de grenier. Pourtant une visite, mais malheureusement une seule, parle de l'ancienne chapelle du château. C'est dans la visite de 1671 où l'on trouve la mention suivante : « Plus qu'il (le commandeur) a fait refaire à neuf le couvert de la chambre de la prison et la chambre de Moussen Peyre, du membre au dessus de l'ancienne chapelle et du membre joignant la salle qu'est du côté du levant...encore a fait faire deux...audit membre sur l'ancienne chapelle ». En 1671 il y avait bien dans le château de La Couvertoirade une ancienne chapelle qui n'était plus utilisé comme telle, mais dont on avait conservé le souvenir. Tout ce que l'on peut dire sur sa localisation c'est qu'au dessus de celle ci, il y avait des pièces d'habitation dans lesquelles l'on avait fait des travaux. Dans le texte de la visite le voisinage d'autres lieux biens identifiés, chambre de la prison, chambre de monsieur Peyre, la salle, citées dans le plus grand désordre topographique ne permettent de faire aucun rapprochement quelque peu crédible et vraisemblable. La seule certitude c'est qu'il y a au dessus de l'ancienne chapelle au moins une pièce appelée « membre » et que, à cette époque, il n'y a plus que trois ensembles offrant un bâti correspondant à ces éléments : le donjon, le logis abritant la chambre de Monsieur Peyre et le logis ouest aménagé pour le fermier. C'est donc dans l'un de ces trois lieux que se trouvait la chapelle des Templiers, sans qu'il nous soit possible actuellement de la localiser.

Le deuxième point qui nous interroge est celui des limites, du côté de l'est, de la basse cour . Si celle ci est bien circonscrite à l'ouest du côté du village, à l'est par l'église, l'on est en droit de s'interroger pour le secteur est, qui dans les visites les plus anciennes apparaît telle qu'il est

actuellement. L'on doit aussi s'interroger sur la date de construction de l'église actuelle que l'on date généralement du début du XIV^{me} siècle, mais qui pourrait peut-être être remise en cause si l'on considère certains éléments d'ordre architecturaux et son intégration, pour ses murs extérieurs, à ceux de la basse cour dont ils semblent bien en être le prolongement naturel.

Le troisième point est en rapport avec le bâtiment actuellement appelé les écuries, en fait une jasse avec son paillier au dessus, associé à une aire aux XVII^{me} et XVIII^{me} siècles, qui date de l'époque des Templiers et dont on est étonné qu'il ne soit pas intégré à la basse cour dont il devrait logiquement constituer un élément. Si c'est le cas, ce question rejoint l'interrogation précédente sur les limites est de la basse cour. En l'absence de textes significatifs seule l'observation pourra nous permettre de répondre à ces interrogations sur l'un des rares, sinon unique château construit par les Templiers en France.



Photo d'Anne-Marie Jonquet

HISTOIRE

Le Pezade, 22 août 1944

A la suite de 2 articles fort intéressants parus dans le Midi Libre les dimanches 25 septembre et 9 octobre 2005, nous avons demandé à Georges Causse de bien vouloir faire le point : Qui était l'inconnu de La Pezade ?

Vous savez qu'à la mi-août 1944, les armées allemandes, devant l'avance alliée et les incessantes attaques de la Résistance, décident de quitter le département par le Sud et les unités cantonnées à Rodez et à Millau se retrouvent sur le Larzac le 22 août.

Un drame se déroule à La Pezade ce jour-là. Tous les ans, on le commémore en se rassemblant devant le monument.

Peut-être avez-vous remarqué sur la stèle la mention d'un soldat américain tombé aux Infruts.

Après le récit de Georges, grâce aux articles de M. D'HONDT publiés par la Revue du Rouergue (1998) vous pourrez savoir la raison du décès du Lt HOY Richard de la XIIe Air Force Américaine en mission de reconnaissance.

Récit de G. Causse

La Pezade 22 août 1944

L'histoire avec un grand H garde en mémoire la mort de 23 Maquisards à cette date. Maquisards du St Affricain tués lors de leur rencontre en cours d'après-midi à la Pezade avec une colonne militaire allemande.

Chaque année un hommage leur est rendu à la stèle mais pour moi, quelque part il y a un oubli, un mystère !... Un homme est oublié dont bientôt personne ne connaîtra l'existence. Qui est-il ? Que faisait-il là ? Qu'est-t-il devenu ?

Je m'en vais donc vous expliquer pourquoi, avec l'aide de Midi Libre j'ai essayé de retrouver sa trace à l'automne dernier.

Je me fais donc la plume de plusieurs témoins et je vais essayer d'écrire l'histoire avec un petit h.

Né en 1940 j'avais donc 4 ans. Je ne garde de ce jour qu'un lointain souvenir de tirs de mitrailleuse et de l'affolement des adultes dans mon village de la Blaquererie à quelques 5 ou 6 kms à vol d'oiseau du lieu du drame.

Mais combien de fois ai-je entendu raconter ces événements et la présence d'un survivant ?!...

J'évoque donc aujourd'hui ce qui m'a été dit par la famille Vaissette, Roger Mazerand, Gaston Vaissette ou Henri Pic.

Venons-en au fait.

22 août début d'après-midi. Marcel Vaissette, Paule sa femme et leur ouvrier sont aux Infruts pour moissonner. Ils ont fait suivre Claude (3 ans).

Tout à coup des bruits de moteurs. Une colonne allemande arrive, s'arrête et investit le village.

Prenant peur les Vaissette detèlent la faucheuse et partent vers la Salvetat en traversant le convoi allemand arrêté. Le convoi s'est arrêté avec sûrement dans l'esprit de faire la halte provisions.

Il sera abattu un bœuf chez la famille Bonnafé à qui sera donné un morceau.

Les allemands laissent passer les Vaissette et leur attelage de bœufs qui vont vers la Salvetat mais le mulot de Marcel et six brebis de Gaston seront « réquisitionnés ». Les habitants du village ont peur et essayent de fuir. Henri Pic conduit la mère de Roger Mazerand à pied vers Canals.

Roger Mazerand lui-même, Henri Pic alors transhumant chez Mr Brusque, Mme Gaston Vaissette et son bébé vont se réfugier à la Salvetat (2kms).

Quand tous arrivent à la ferme ils sont rejoints par 4 soldats allemands qui investissent la maison et fouillent les armoires et les piles de draps à la recherche éventuelles de fusils. Heureusement il n'y en a pas mais Madame Vaissette Gaston tremble pour son mari qui est resté à la maison des Infruts et qui, lui, a un fusil dans l'armoire. Hasard heureux, lui, ne sera pas fouillé.

La maison de la Salvetat est pleine. Grand-parents, oncle, tante, ouvrier, Pic, Mazerand !... Que va-t-il se passer ?

Dans l'après-midi des fusillades nourries ont lieu vers la Pezade et l'on connaîtra le résultat plus tard.

Que faire sinon rester à l'intérieur dans un abri bien illusoire.

Les tirs se calment mais en fin d'après-midi nouvelle alerte avec entrée en scène d'un avion qui est abattu en vue de la Salvetat derrière le « serre de l'Ase ».

A la nuit tout se calme sauf la peur.

La nuit sera longue.

A la Pezade la ferme des Camplo est transformée en Hôpital. La table de la cuisine sert de table d'opération. Marguerite Camplo me raconte les faits et précise qu'il n'y a pas eu d'exaction à leur égard.

Le hasard fait qu'un militaire allemand présent sur les lieux avait deux ans auparavant travaillé dans le secteur à la pose des poteaux EDF. Il venait en son temps boire le café à la ferme et ce soir d'août 1944 il a servi de fusible protecteur à ces habitants. Il a même permis à Marguerite d'aller aux Infruts devant la maison Brusque récupérer son vélo que d'autres allemands avaient pris.

Ici en première ligne on savait ce qui venait de se passer.

A la Salvetat l'on ne savait pas.

Après une nuit blanche tout le monde était dans le séjour lorsque vers 10 h se présente un homme visiblement apeuré. Il explique brièvement le carnage, dit qu'il a fait le mort et que la nuit il a pu fuir.

On lui donne une soupe.

Il demande des habits et peut-être pour exorciser sa peur ou effacer toute trace il jette au feu ces propres vêtements. Il dit vouloir rejoindre St Affrique et sa femme avec leur bébé. Il part vers la Blaquèrerie.

Elie Laval (grand-père de Raymond) l'a rencontré. Une erreur de route ? Peut-être ? Toujours est-il qu'il repasse à la Salvetat en cours d'après-midi et se dirige vers les Ménudes.

Depuis personne n'a su quoi que ce soit. Roger Mazerand prétendait savoir qu'il travaillait à Millau. 60 ans ont passé. Plus personne n'en parle. Mais moi qui en ai tant entendu parler je ne comprends pas ?!

Qui est-il ? Pourquoi ? Comment ? Mystère.

A l'automne 2005 avec l'aide de Midi Libre j'ai livré mon interrogation au public. Qu'a donné cette enquête ?

Au lendemain de l'article paru dans le Midi Libre du dimanche 25 septembre 2005, j'ai un appel téléphonique. Mon informateur m'a assuré connaître cet homme, son nom, son histoire. Fil d'Ariane tenu mais à coup sûr fiable.

Toutefois la famille de cet homme n'a pas répondu à mes appels discrets.

Si cet homme a voulu garder le silence et oublier nous devons respecter ce choix.

Pour ma part si je peux élaborer un scénario je me contenterai de l'appeler « R » et d'en rester là dans mes recherches.

Mon interrogation par voie de presse a fait réagir d'autres personnes.

L'on sait avec certitude qu'un autre homme a rodé cette nuit là vers les lieux du drame.

En effet les responsables du réseau « Résistance » St Affricain inquiets de ne pas voir revenir leur camion envoient à la tombée de la nuit une voiture en reconnaissance. Cette dernière arrive sur les lieux et tombe nez à nez avec les troupes allemandes. Un demi tour précipité, un homme sorti de la voiture reste sur place et doit à la nuit sa survie. Il contourne la Pezade, se cache sur la route de la Couvertoirade. En début d'après-midi le convoi allemand s'en va. Il rejoint donc à pied la ferme du Mas d'Aussel près du Caylar. Il a ensuite raconté son parcours vers le sud en début d'après-midi.

Manifestement ce n'est pas le même homme !...

Il semble qu'il y ait eu beaucoup de monde autour de la Pezade ce jour là, si l'on croit Lucien Perera auteur du livre « le Maquisard » qui cite la Pezade au chapitre 25 et son « maquis des Corsaires ».

Donc pour conclure, mon inconnu gardera son mystère mais je ne voulais pas qu'il devienne un « oublié ».

Qui qu'il soit, disons lui « MERCI ».

Georges Causse



Un avion américain abattu aux Infruts.

Le lieutenant Roy d. Simmons, du 111^e Tactical Reconnaissance, a écrit sur son rapport au retour de la mission :

« le 22 août 1944, le Lt Richard Hoy et moi-même avons décollé de la base de BORGO en Corse pour un vol de reconnaissance visuelle au-dessus de Marseille.

Après avoir repéré des mouvements dans le secteur R-7085 (correspondant au secteur de la Pezade), j'ai suivi le Lt Hoy, mon ailier dans cette mission afin d'en savoir un peu plus. Nous avons alors essuyé des tirs anti-aériens. J'ai vu l'aile gauche de l'appareil du Lt Hoy exploser. L'avion a décroché et est allé s'écraser au sol en explosant. Le Lt Hoy n'a, semble-t-il, eu aucune chance de s'en sortir. »

Après le passage de ces appareils, les allemands ont eu à déplorer la perte de 4 soldats. Sur la tombe – et les personnes de ma génération se souviennent des tombes et du P51 Mustang qui est resté sur place quelques mois – on pouvait lire le nom des 4 allemands et sur la tombe d'à côté : « Ici repose un pilote américain ».

Dans le journal de Millau des 11 et 18 octobre 1991, on peut voir des photos prises par M. André Carrière (les 2 tombes et les débris de l'appareil).

Quant à la colonne allemande, elle fut décimée par 6 appareils Hellcat américains le 26 août, près de Sallinelles, au nord de Nîmes.

La famille du Lt Hoy a été avisée de la disparition de l'aviateur par un télégramme « Missing in Action » le 14 octobre 1944.

Au cimetière de Draguignan on enterra la dépouille d'un « pilote inconnu recueillie à la Pezade ». (Carré G – rangée 3 – tombe 96) après qu'une mission américaine a procédé à l'exhumation aux Infruts. En août 1945, le War Department informe l'épouse du Lt Hoy qu'il est considéré comme « killed in action » (tué au combat) car il n'y a plus d'espoir de le retrouver vivant.

Le 16 juillet 1947, une note de « l'American Graves Registration Command European Area » estime que l'avion abattu aux Infruts pourrait être celui du Lt Hoy.

Le 11 août 1947, le cimetière de Draguignan admet que l'inconnu X120 est reconnu comme étant le lieutenant Hoy (matricule 0.820291).

Les empreintes dentaires permettront d'identifier formellement le corps et sa famille est avertie.

Selon le souhait de sa mère (l'épouse s'étant remariée), le corps est incinéré et l'urne confiée à l'armée US.

Le 5 février 1949, la mère du Lt Hoy accueille les cendres de son fils qui « repose » désormais au cimetière Woodlawn de Détroit (Michigan).

Depuis 2000, une plaque mentionne le nom du lieutenant Hoy à côté de la liste des 23 maquisards, au monument de la Pezade.

LA PAGE D'HISTOIRE LOCALE

Louis-Marie Froelig, bulletin après bulletin, nous fait entrer dans le monde de l'enfance – de sa petite enfance. Aujourd'hui sont évoqués les contradictions du réalisme enfantin confronté à la spiritualité des grandes personnes. Ah, ce monde mystérieux !... Délectable quand raconté avec humour et tendresse.

LA MISSION

Je crois que c'est à l'automne 1948 ou au printemps 1949 que se déroula la Mission de mes souvenirs à la Blaquerie. La Mission, qu'est-ce à dire ?

L'Eglise catholique, dans l'après-guerre, veut remobiliser ses ouailles, reprendre en main leur éducation et récupérer s'il se peut les brebis égarées. "Car il est plus de joie au Royaume du Père pour une brebis égarée qui rejoint le troupeau que pour cent qui demeurent autour du Berger"... Voilà une parabole qui parle au cœur des Causseards, rudes éleveurs de brebis devant l'Eternel et qui vivent surtout de leurs troupeaux !

J'ai alors quatre ans et demi. Je prie le Petit Jésus que j' imagine comme un enfant de mon âge, toujours sage, obéissant, poli, propre... que l'on m'oppose dès que je dévie de son divin comportement. La généalogie paternelle de Jésus me reste obscure :

- Il vit chez Saint Joseph, mais son vrai père est aux Cieux : il est donc clair que ce père est mort comme l'est le papa de Georges Causse.

- Le père de Jésus est aussi celui de tout le monde, ce qui complique les choses. La preuve en est que nous récitons tous "Notre Père qui êtes aux cieux" en parlant du père de Jésus.

- J'ai aussi mon propre père, Jean, qui m'élève, comme Joseph pour Jésus.

- Par ailleurs, la mère de Jésus est Vierge, ce qui ne doit pas être le cas de la mienne, à voir sa réaction gênée quand je lui ai posé cette question.

La Mission est prêchée par un Père de Vabres venu assister le Curé de Sauclières, l'abbé Jeanjean. Le Père loge chez Melle Robert, en face de l'école. La maison Robert pourrait figurer le bastion catholique face à la citadelle laïque de l'Ecole Publique.

Melle Robert habite Nant, mais passe les étés à la Blaquerie.



Mon père est musicien. Il restaure l'harmonium altéré par l'humidité hivernale de l'église. Avec Melle Robert, la Blaquèrerie possède ainsi deux organistes dont un d'été, pour soixante dix habitants ! Ce Causse est un lieu de haute culture, bien éloigné, vous en conviendrez volontiers, de la barbarie du Lévezou tout proche!

A la demande de l'abbé Jeanjean, mon père dirige la chorale de l'église où s'inclut ma mère avec sa belle voix de soprano. L'église n'étant pas chauffée, les répétitions de la chorale se font à l'école. De la chambre des enfants, située au-dessus de la salle de classe, nous suivons au travers du plancher l'intégralité des séances. Ensuite, nous nous endormons d'un sommeil d'ange au milieu des chants grégoriens, des Agnus Dei et Tantum Ergo.

En cette période de Mission, mon père anime messes, vêpres, Saluts du Saint Sacrement et autres offices souvent nocturnes. Ma mère nous couche tôt le soir et part avec lui pour l'église, nous confiant au divin sommeil de l'enfance. Le lendemain, elle nous raconte la beauté des hymnes, les merveilleux prônes du Père, l'odeur sacrée de l'encens s'élevant vers Dieu, la décoration de l'église au ciel empli de roses bleues et blanches. Ces descriptions me transportent et je les identifie aussitôt à l'image du Ciel ou du moins à une porte ouverte sur le Paradis : tant de beauté, d'insolites merveilles échappent à l'ordinaire terrestre.

Un soir, je demande à participer à ces miraculeuses soirées. Ce qui m'est sèchement refusé : je suis trop petit ! J'argumente en signalant la présence du Petit Jésus, bien petit lui aussi. La réponse claque, plus sèche encore

- Tu ne vas pas te comparer au Petit Jésus!

J'abandonne la partie et me laisse coucher, morose et boudeur. Mais avant de m'endormir, dans l'insomnie de la contrariété, j'élabore un plan. Puisque les Saints refusent d'écouter ma prière, je m'adresserai à Dieu. Apaisé, je m'endors et mon sommeil s'orne des agiles arabesques des voix grégoriennes.

Le lendemain, je passe la matinée dans la cour, sur le devant de l'école, agrippé à la grille donnant sur la route, tourmenté par le vent et le froid, le regard braqué en direction du village, vers Belvezet... Seules une intense espérance et une foi authentique me communiquent une telle ténacité. Ce n'est que vers 11 heures, enfin ! je vois apparaître le Père de retour de l'église.

Je l'ai tant attendu que je trouve la force de vaincre ma réserve et d'outrepasser les consignes paternelles, en l'occurrence : - Ne parle jamais le premier à un adulte, tu le salues poliment et tu attends qu'il t'adresse la parole.

Dans ma peur que le Père ne me remarque pas, j'oublie tout protocole. Je le hèle sans tenir compte de sa charge et de son rang:

- Monsieur !

Le Père traverse la rue et s'approche.

- Monsieur, est-ce que tu pourrais m'apporter une rose de l'église?

Le Père, surpris par mon insolite prière, me demande avec gentillesse mon nom et m'interroge sur ma requête:

- Pourquoi désires-tu une rose, mon petit?

Je lui explique ma représentation de la splendeur de l'église et de la magnificence de la Mission, entrevues au travers des récits maternels, le refus de ma mère de m'y faire participer. Je n'ai trouvé que ce moyen pour toucher du doigt ces merveilles. Le Père perçoit l'importance de ce qui se trame dans ma tête d'enfant. Ma foi naïve le touche et, au soir, il frappe à la porte de l'école, une rose bleue et une rose blanche à la main, fleurs de papier pressées sur un fil de fer.

Son passage et ce don sont une des grandes joies de ma vie - (ma vie d'enfant s'entend, plus tard, je ferai mieux). Ces roses concrétisent quelque chose de l'existence de Dieu et de sa capacité de s'intéresser à un enfant de quatre ans, et pas seulement afin de surveiller s'il reste sage et obéissant.

En vérité, je vous le dis, en m'adressant ces roses par l'intermédiaire du Père, Dieu se montre infiniment supérieur aux adultes en général et à ma mère en particulier. Dieu est le Seul, l'Unique, le Tout Puissant...

Les parents pressentent mon analyse et sont, je le pense, jaloux de la prééminence que je

donne à Dieu. Gens de peu de Foi ! La preuve en est que je me fais triplement disputer.

Tout d'abord pour avoir osé parler au Père en faisant fi de toute politesse. Celui-ci, touché par ma jeune candeur, leur a décrit la simplicité biblique de ma demande. Ensuite pour m'être permis de quémander des roses dédiées à la Vierge et de ce fait quasiment sacrées. Enfin et surtout pour ne pas leur avoir parlé de mon désir de roses et annoncé mon intention d'interpeller le Père.

J'ai seulement quatre ans, mais je ne suis certes pas suffisamment idiot pour ne pas comprendre que si j'avais révélé mes desseins, les roses seraient toujours accrochées au ciel de l'église...

Je garderai précieusement, religieusement même, mes roses comme l'on conserve des reliques et ma vision du choeur de l'église de

la Blaquèrerie tendu de roses de papier bleues, blanches et roses fera toujours partie des Sept Merveilles de mon Monde Personnel. Mais surtout, je retiendrai de ma "quête des roses" la leçon suivante:

- Immense est le pouvoir de Dieu lorsqu'il est soutenu par une foi sincère!

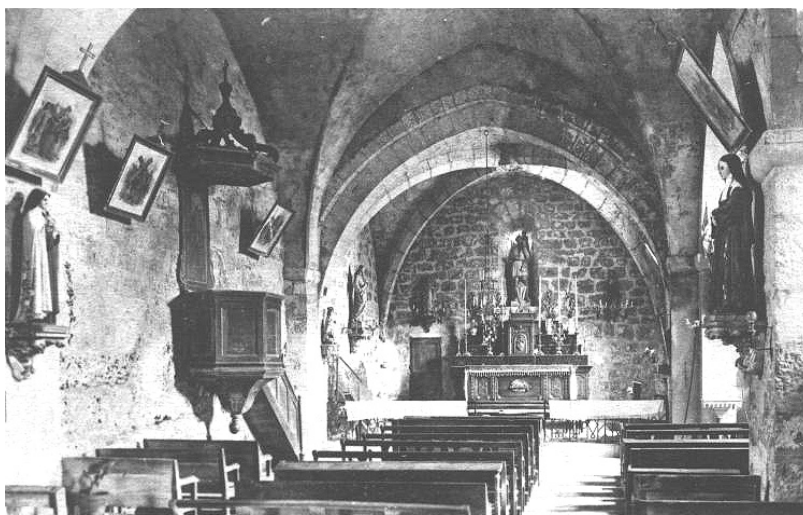
Et je comprends comment la foi, grâce à Dieu, peut réellement soulever les montagnes. Pénétré de cette vérité, j'essaierai ainsi à plusieurs reprises de déplacer légèrement la colline de Belvezet, pour voir. Mais ma foi, pourtant intense et sincère ne sera pas relayée par Dieu. Il devait être occupé ailleurs ou trouver, que, somme toute, cette colline se trouvait très bien là où il l'avait lui-même placée autrefois.

P.S. Georges Causse pense qu'il y eut plusieurs Missions, sans doute antérieures à celle-ci. Il cite l'histoire d'un prône dans lequel le Père exhortait ses ouailles à ne pas se multiplier avec le zèle requis par les Ecritures et à limiter le nombre de leurs rejetons. Pour le motif qu'en ces temps difficiles, il était impossible d'élever chrétiennement trop d'enfants. Cette notion selon laquelle l'Eglise demandait alors de faire un effort de contraception est à méditer par nos extrémistes actuels...

Il garde souvenir du scandale provoqué par un des assistants, déclarant à voix suffisamment haute à l'adresse du Père :

- Facile à dire! Mais tu ne sais pas de quoi tu parles! Tu n'as jamais essayé! A quo çò vei que tu as pas jamai assajat.

Mais, au fait... qu'en savait-il, le bougre ???



LA COUVERTOIRADE — L'Eglise (XII^e siècle)

LA VIE DU CAUSSE

« Les Autorités », les Associations et les Chemins creux

Voici d'abord le préambule des statuts que le nouveau « Collectif pour la Protection et la Promotion du Larzac » a présenté lors de ses dernières réunions – dont celle de La Couvertirade le 18 mai – Ses objectifs sont la préservation et la gestion d'un « paysage culturel évolutif vivant » - selon les termes de l'UNESCO. A la suite de ce préambule, lisez l'article du Monde (3 mai 2006). Toute ressemblance avec ce qui se passe sur notre Larzac Méridional est, bien évidemment, fortuite.

I) A l'automne 2003, plusieurs membres d'Associations – exaspérés par le comportement d'individus s'appropriant sans scrupules des emprises foncières réputées publiques et (ou) procédant à des aménagements non respectueux des caractéristiques physiques et de la singularité des lieux, du patrimoine culturel ainsi que du cadre de vie des habitants du territoire – se sont rapprochés pour créer *Le Collectif inter-associatif Vigilance sur l'environnement des Causses et des vallées du Larzac méridional*.

Dès le printemps 2004, si le rapprochement des Associations et la mise en commun des savoir-faire et des expériences, le recours à des Conseils extérieurs et la mise en oeuvre d'actions, ont permis d'obtenir des résultats concrets, il est apparu clairement à un petit groupe d'entre nous que les enjeux de notre territoire, essentiellement constitué de hautes terres, peu peuplé, aux marges de 3 départements et de 2 régions, n'étaient perçus par les élus qu'au moment des périodes électorales.

Une fois les élections passées, le débat démocratique amorcé avec la population ne prenait pas corps, la faute en incombant à tous.

Cette situation s'explique et se trouve aussi amplifiée, par le découpage administratif de notre territoire qui dans les domaines de l'environnement, du développement économique et de l'urbanisme ne connaît aucune continuité ni cohérence des Services de l'Etat, seuls susceptibles d'apporter un minimum de globalité dans l'appréhension du devenir de nos espaces.

Durant l'année 2005, cette analyse a été partagée par la plupart des membres de nos Associations, notamment le 5 juin lors d'une marche symbolique pour la réouverture des chemins publics où nous avons constaté que la réouverture d'une route départementale obtenue un an auparavant était à nouveau « privatisée ». Pourtant la volonté du département de l'Hérault de faire appliquer le droit est réelle et elle aurait gagnée à une meilleure représentation des aspirations des populations à défendre le patrimoine commun.

Au début de l'année 2006, le Collectif, par plusieurs de ses membres a participé aux réunions publiques organisées par le pouvoir politique et l'Etat pour informer de l'avancement du dossier de candidature au classement au patrimoine mondial de l'humanité (UNESCO) du territoire « Causses et Cévennes ». Dès ce moment, il est apparu que le soutien à cette candidature, apporté dès 2005 par le Collectif et perçu favorablement par les experts mandatés par l'UNESCO, ne serait reconnu que si le Collectif se dotait de statuts et de la personnalité juridique.

Cette évolution du Collectif répond aussi aux attentes du pouvoir politique qui souhaite identifier clairement les attentes, les propositions et les actions partagées par nos Associations.

Après plusieurs réunions mensuelles du Collectif consacrées à cette réflexion, c'est une Union d'Associations, régie par la loi de 1901, qui a été décidée, avec dans une première étape la participation des associations déjà membres du Collectif au 31 décembre 2005.



II) Article de Régis Guyotat, correspondant du Monde à Orléans – 3 mai 2006

L'ancien député et les chemins creux du Moulinet.

Georges Tranchant, 75 ans, n'a rien perdu de sa verve « pasquaïenne ». Au volant d'un 4 x 4, l'ancien député RPR des Hauts-de-Seine, propriétaire de casinos, sort de son nouveau domaine de La Brenaudière, une propriété de 160 hectares qu'il vient d'acheter en bordure de la forêt d'Orléans. *« On me fait un procès stalinien. On veut me faire passer pour le gros « richard » qui ne respecte rien »*, tempête-t-il par la vitre.

C'est l'indignation en effet dans les trois petites communes, Le Moulinet-sur-Solin, Les Choux et Langesse, où est située la propriété. Le nouveau châtelain, qui possède déjà d'autres domaines à proximité, sitôt devenu acquéreur, a fait clôturer son bien en décembre 2005 d'un imposant grillage, annexant au passage le chemin rural, long de 4 kilomètres, qui le traversait. C'est un conflit classique qui donne des cauchemars à bien des maires dans les campagnes, soucieux de préserver le patrimoine que constituent les sentiers ruraux. Beaucoup de petites communes ont hérité de kilomètres de chemins et n'ont pas les moyens de les entretenir. Au bout d'un certain temps, ils disparaissent sous la végétation. Pour des propriétaires riverains, la tentation est grande alors de se les approprier, si les élus ne sont pas vigilants.

Depuis 1953, distinction est faite entre deux catégories : les chemins ruraux, qui relèvent de la propriété privée de la commune et n'ont pas d'obligation d'entretien; et les chemins dits communaux, généralement goudronnés, qui relèvent du domaine public. La municipalité du Moulinet-sur-Solin est particulièrement attentive. Elle entend défendre ses 30 kilomètres de chemins, dont 20 sont classés « ruraux », notamment celui qui traverse le domaine de l'ancien parlementaire.

La commune est engagée depuis 1997 dans une procédure pour récupérer des chemins « annexés » par le précédent propriétaire de La Brenaudière. *« La cour d'appel d'Orléans nous a donné raison en mars 2005. Il y a un pourvoi en cassation, mais qui n'est pas suspensif. Nous sommes bien propriétaires*, explique Marie-Christine Meunier, maire du Moulinet. *Tous les chemins vendus dans les années 1960 et 1970 l'ont été après enquête publique et délibération du conseil municipal. Cela n'a jamais été le cas pour La Brenaudière. »*

Pour M. Tranchant, *« ces chemins ne sont plus reconnaissables. Jamais personne n'y passait »*. Remarque du maire: *« Ce monsieur pourrait arguer qu'il a entretenu ces chemins pour tenter de justifier sa propriété mais il vient juste d'acheter. »* M. Tranchant rétorque: *« Il y a d'excellents tribunaux. J'ai déjà fait démissionner un ministre de la ville [Bernard Tapie, lors de l'affaire Toshiba France au début des années 1990]. »* La vie du village est perturbée.

« Un homme arrive, il bouleverse tout. Il se permet tout. Mais on ne va pas le laisser faire. On ne va pas abandonner parce que c'est monsieur Tranchant », affirme Nadine Cosnard, adjointe.

Le Moulinet (150 habitants, 90 000 euros de budget) a engagé un référé auprès du tribunal de Montargis pour faire dégager son chemin, mais a été débouté le 6 avril pour un vice de forme. *« On me fait passer pour le vilain, propriétaire de casinos — circonstance aggravante — qui vient avec ses tonnes d'argent acheter des propriétés pour empêcher le pauvre peuple de se promener le dimanche. C'est insupportable ! »*, se lamente Georges Tranchant.

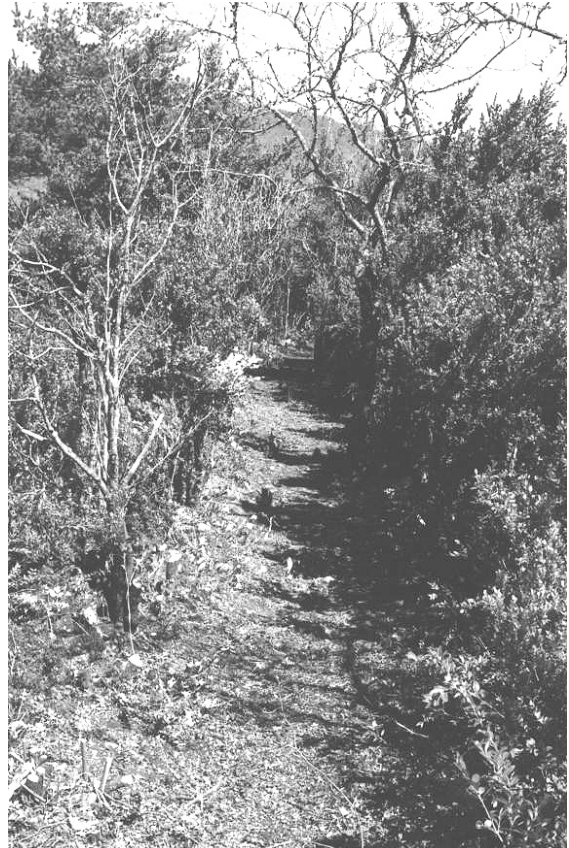
Des élus locaux, de tous bords politiques, font bloc autour du maire. Certains ont manifesté avec leur écharpe le 25 mars face au grillage à l'entrée du chemin « confisqué ». Parmi eux, le sénateur du Loiret, Jean-Pierre Sueur. *« On peut acheter beaucoup de choses quand on en a les moyens, mais on ne peut pas acheter la liberté d'aller et venir sur ces chemins qui sont le bien de tous. C'est une liberté garantie par la Constitution. Cette captation d'un bien public est inacceptable »*, déclare le parlementaire en s'adressant au préfet. *« Le représentant de l'Etat est tout à fait habilité à rétablir la liberté de circuler »*, estime M. Sueur.

LA VIE DU CAUSSE

Débroussaillage

Pour remettre le GR71 en état, entre le Caylar et la Couvertoirade, une journée de débroussaillage a eu lieu le 30 juillet, puis le 21 novembre 2005, à partir de la limite des 2 départements, vers la Couvertoirade. Le Collectif de défense des chemins communaux représenté par l'Association de Pierre-Marie Bertrand du Caylar et par les Amis de la Couvertoirade a organisé d'autres journées plus récemment (25 mars – 20 mai) pour défricher et ouvrir le chemin dans sa véritable emprise car le tracé actuel, tout proche, se situe dans une propriété privée.

La végétation au milieu des murets est très abondante mais c'est avec détermination que la dizaine de bénévoles chaque fois sur le terrain a travaillé pour découvrir une belle « bouissière » (allée de buis). Il faudra lors d'une prochaine journée – avant l'inauguration officielle – remonter quelques murets mais nous pouvons assurer les randonneurs que cette partie du GR sera bientôt un joli sentier. Ce tronçon est d'ailleurs commun à plusieurs itinéraires bien balisés. Le 20 mai, étaient présents à l'apéritif M. Jean Trinquier, Président de la Communauté de Communes et M. Roig, Conseiller Général du canton du Caylar.



Lettre de la Direction Régionale

Monsieur le Président,

En réponse à votre courrier du 18 avril 2006 adressé à Monsieur le sous-préfet de Millau, je vous informe que nous recevons favorablement votre demande de participer au plan de paysage pour le Larzac.

Aussi, je ne manquerai pas de vous informer de la date de la prochaine réunion du groupe de travail consacré au patrimoine et à l'urbanisme.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération très distinguée.

Le directeur régional de l'environnement


Philippe Sénégas

Monsieur Pierre Bouloc
Président de l'association Les amis de la Couvertoirade
La Scipione
12230 LA COUVERTOIRADE

LA VIE AU VILLAGE

Une espèce en voie de disparition

Récemment un touriste nous demandait si, en été, on entendait toujours « les concerts offerts gracieusement par les colonies de batraciens ».

Pensait-il aux rainettes vertes ? Non, le Larzac n'est pas le pays rêvé pour ces jolies grenouilles. Il faisait allusion au petit son de flûte des Andes, mélancolique et doux qui semble surgir de l'herbe à quelques mètres devant vous, la nuit, en juillet. Ce son est repris par un second flutiau, puis un troisième se met de la partie et le concert commence. « Concert à 3 tons. Mais en se répondant, en se chevauchant, en faisant tinter alternativement leurs perles sonores, claires et limpides comme les notes d'un petit carillon de cristal, ils réussissent à emplir l'air nocturne d'une paisible mélodie rustique, joyeuse et triste tout à la fois, comme ces ritournelles naïves des moulins à musique que font tourner les enfants ».

- Mais qui sont ces musiciens ? Un petit batracien couleur de terre appelé « alyte » par les savants et connu sous le nom de « crapaud accoucheur ».

Y en a-t-il toujours à la Couvertoirade ? Oui, bien sûr, mais il est vrai de moins en moins.

Grâce à la revue La Hulote – à qui nous avons déjà emprunté – nous allons donner quelques renseignements sur ces « alytes obstétriciens ».

Petits batraciens (3,5 cm pour un mâle adulte, 5 cm pour les femelles), « ils ont coutume de s'aplatir



sous une grosse pierre ou de s'insinuer dans une lézarde de vieux murs, un tas de cailloux, une conduite souterraine, une crevasse du sol... Ils vivent près des maisons dans des endroits ensoleillés, couverts de pierre ou de sable et disposant dans le voisinage d'une mare, même petite. Ce n'est pas pour y faire trempette – les alytes détestent l'eau et la pluie. C'est pour faire éclore les œufs.

Les femelles mûrissent leurs œufs dans leurs ovaires, bien sûr, et un beau soir, elles partent à la recherche d'un mâle. Car elles vont « accoucher » de 30 ou 40

œufs qui se présentent conditionnés sous forme de long la suivante par un fil creux de 5 ou 6 cm. Ces trente o tétards que si le mâle les féconde, les couve – ou plutôt trouve l'endroit chaud convenable – les porte ensuite dans la mare où ils éclore. Voilà donc la raison du nom « crapauds accoucheurs ». Le mâle chez les alytes a un rôle important de gardien des œufs et de convoyeur de la terre ferme à la mare. « Il est obstétricien et pédiatre ».

Alors, oui, quand vous viendrez en juillet, allez écouter le concert. Depuis le mois de mai, chaque nuit les alytes rejoignent leur poste de chant : une pierre, une taupinière, une touffe d'herbe. Toute la nuit, accroupis dans une attitude bizarre, la poitrine se g boudruche agitée de spasmes, ils chantent, chantent sans répit, sans relâche intatigablement. C'est un des charmes de la nuit à la Couvertoirade et sur le Larzac. Profitez-en. Avant qu'il ne soit trop tard. Oui, espèce en voie de disparition.



de
r de

e de

LA VIE AU VILLAGE

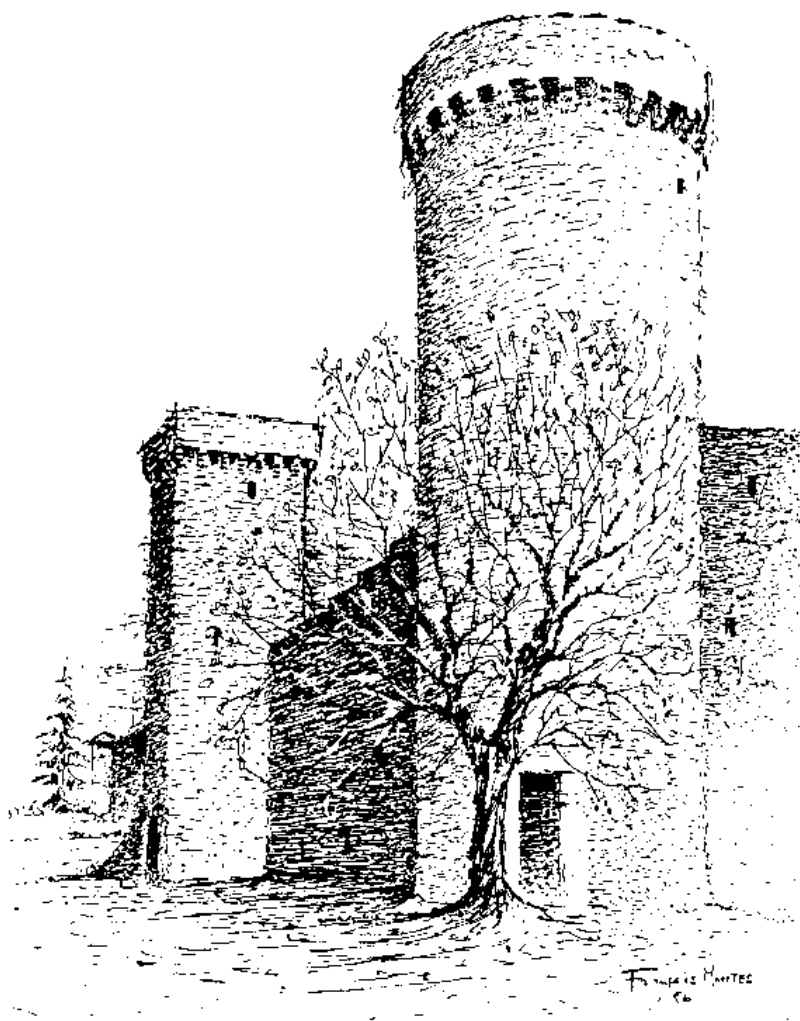
Documents GRAILHE

Nous avons souvent l'occasion d'évoquer ici la famille Grailhe, très importante certes mais aussi très nombreuse, aux branches éparses pour ne pas dire éparpillées.

L'Association tient à la disposition de ceux qui ont entrepris des recherches généalogiques des documents militaires, des lettres, des certificats concernant :

- Antoine Grailhe, né le 14 octobre 1834 à la Couvertoirade
- Maurice Grailhe, né le 17 mai 1876, fils d'Antoine et de Pauline Arguel.

Si vous êtes intéressés, vous pourrez venir les consulter au siège de l'Association ou chez P. Bouloc à la Couvertoirade.



NOS JOIES, NOS PEINES

Naissance

Baptiste 3 ans, fils de Sarah Laborie et de Vincent Roucoules, vient d'avoir un petit frère, **Aubin**.

*Félicitations aux parents et
aux grand-parents, Jean-Michel et Marie Josée, maire de notre commune.*

Décès

- C'est avec beaucoup d'émotion que nous avons appris par son frère le décès de **Jean-Louis Gourdain**. Agé de 71 ans, il est décédé le 5 février 2006. Depuis l'achat du château templier, il était adhérent à l'association. Le dessin de François Montès montre la fenêtre de l'appartement qu'il occupait en été. Il avait acheté le château en avril 1964 mais un procès intenté par M. Serieys, maire, retarda son installation jusqu'en 1973, date à laquelle il créa un restaurant avant d'aménager le donjon pour sa résidence d'été.

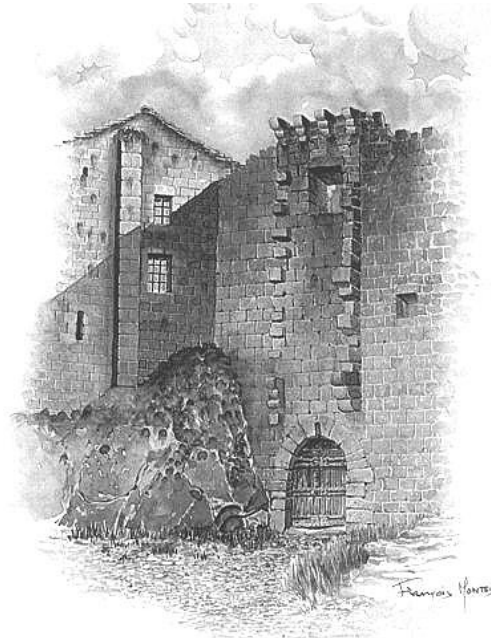
JL Gourdain était un esthète très cultivé avec qui nous avions plaisir à converser sur l'histoire, l'architecture, le mobilier des siècles passés. Il avait une connaissance très profonde de l'art d'autrefois comme de l'art moderne qu'il appréciait avec beaucoup de sensibilité.

Le 11 août 2005, à l'occasion du spectacle multi-écrans que nous avons programmé dans l'église, vu l'état des compteurs électriques nous lui avons demandé l'autorisation de brancher les appareils chez lui. Il avait accepté volontiers. (En fait, nous avons réussi à utiliser le compteur de l'église). Après avoir regretté que son château ne soit pas illuminé par le nouveau éclairage municipal (seuls les monuments publics sont éclairés la nuit), il nous avait suggéré alors qu'en 2006, l'association fasse un éclairage. nous fournissait même l'électricité ! Hélas, nous n'avons pu concrétiser cette proposition. A cette occasion nous avons longuement évoqué les articles de J. Miquel qui paraissent dans notre bulletin. Il les appréciait beaucoup.

Sincères condoléances à son frère et à ses deux sœurs qui ont pris contact dès le mois de février avec Madame le Maire.

- En renouvelant sa carte d'adhérente, Nicole Blazian, son épouse, nous a fait part de la perte cruelle de **Michel Blazian**, suite à une longue hospitalisation. Fidèle parmi les fidèles, il envoyait de Condom (Gers), chaque année, un petit mot aimable et réagissait aux nouvelles publiées dans le bulletin.

A Nicole et à toute sa famille nous présentons nos regrets de ne pas avoir mieux connu Michel. Sincères condoléances.



AGENDA

Après le succès « La jeune fille et le vieillard »

MIRAGE

Le geste. Le dire. L'émoi.



« Un jour, quelque part, par ici »

Un jour, quelque part, par ici. »

SAMEDI 29 JUILLET

Cour de la Mairie

Ils avaient promis de revenir...

Frédéric Varenne, ténor à l'Opéra de Montpellier, sera accompagné par **Jakline**, pianiste au Conservatoire de Montpellier.

Le récital aura lieu le

MERCREDI 2 AOÛT à l'Eglise, à 21 H.

Pour des raisons « d'acoustique », Frédéric chantera en voix de Haute-Contre.

Le 23 juillet à 11 h, à l'église
Messe chantée de St Christol

Le 29 juillet, à l'église
Bénédiction nuptiale de
Natacha Rigolo & Etienne Serclerat
(Natacha et Etienne sont dresseurs de chien au troupeau à la Couvertorade)

ASSEMBLEE ESTIVALE

*Lundi 7 août 2006
à 16 heures à la mairie*

*Présentation d'un film sur les travaux du Rédounel,
suivi d'une discussion*

Si le temps le permet, nous prendrons l'apéritif sur la colline du Rédounel

A NOS ADHERENTS

Que tous se posent la question « Ai-je bien réglé ma cotisation 2006 ? »

*Merci à tous ceux qui ont envoyé chèque et pouvoir avant l'AG.
Merci d'avance à tous ceux, que, malgré leur oubli qu'ils vont réparer très vite, veulent continuer à défendre notre patrimoine avec notre Association.*